



GUIDE PRO

Audit de la qualité de l'énergie



Améliorer la qualité de votre alimentation

pour une continuité de votre process

Des incidents affectent la continuité de fonctionnement de vos process et perturbent votre exploitation.

Vous souhaitez :

- Réduire **l'indisponibilité** de votre process ?
- Diminuer **les rebuts** de production ?
- Garantir **la sécurité** des installations et des personnes ?

Le Groupe EEC vous propose de réaliser un audit de la qualité de l'énergie pour garantir un fonctionnement plus sûr de vos équipements et réduire ainsi le surcoût engendré par le dysfonctionnement de votre matériel électrique.

En sa qualité de concessionnaire du réseau public de distribution, EEC assure une tension de livraison conforme à la norme NF EN 50160 pour répondre aux exigences de bon fonctionnement des équipements électriques de normes européennes.

Cependant, cette tension transite dans les réseaux électriques de votre installation intérieure privée. Elle peut donc encore être polluée par le fonctionnement de certains appareils électriques utilisés dans votre installation et cette tension perturbée peut elle aussi dégrader le fonctionnement des récepteurs les plus sensibles.



>> Une offre d'étude adaptée à vos besoins

La démarche d'un audit de la qualité de l'énergie consiste à diagnostiquer votre installation et à vous proposer des solutions :

> IDENTIFIER

les phénomènes perturbateurs affectant votre installation.

- > Contrôler le niveau de qualité de tension délivrée par le réseau de distribution public.
- > Déceler des points de mesures pertinents pour enregistrer le niveau des perturbations présentes dans l'installation électrique intérieure (harmoniques, papillotement, déséquilibre, creux de tensions, surtensions, etc) et les hiérarchiser par ordre d'importance.

> ANALYSER

l'origine des pannes et arrêts de vos équipements

- > Analyser la structure de votre réseau de distribution électrique intérieure.
- > Analyser l'historique des pannes et incidents survenus.
- > Rechercher et identifier les équipements sensibles et les équipements perturbateurs puis contrôler la compatibilité de ces appareils à fonctionner dans l'environnement électromagnétique défini sur la base des mesures de qualité d'énergie.

> RECOMMANDATION

objective et chiffrage des solutions proposées

- > Rechercher des solutions adaptées à vos besoins.
- > Estimer et optimiser le coût de mise en oeuvre des solutions.
- > Présenter un rapport détaillé reprenant l'ensemble des résultats des mesures, les analyses, les conclusions et la synthèse des recommandations.

L'audit de la qualité de l'énergie,
un service qui fait la différence.

Pour plus d'informations,
contactez-nous dès maintenant.

Appelez votre conseiller énergie au 46 36 36
ou consultez en détail nos offres sur www.eec.nc.



ENSEMBLE, NOUS POUVONS FAIRE PLUS.



SERVICE CLIENTÈLE GRANDS COMPTES EEC

Siège Social - 15 rue Jean Chalier
PK 4 - 98 800 Nouméa
Tél. : 46 36 36 – Fax : 46 35 10